

INCENDIES EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU : LA FONDATION DU PATRIMOINE LANCE UNE COLLECTE D'URGENCE

La Fondation du patrimoine a lancé, ce jour, une collecte d'urgence pour participer à la sauvegarde et la restauration de la forêt de Fontainebleau, en partenariat avec l'Office national des forêts, la ville de Fontainebleau, le château de Fontainebleau, le département de Seine-et-Marne et la région Île-de-France. Les fonds collectés serviront à reconstituer et protéger les hectares naturels détruits ou menacés par les incendies, comme l'a annoncé le président de la République.

Face à l'ampleur sans précédent des deux incendies qui frappent la forêt de Fontainebleau depuis dimanche, **la Fondation du patrimoine** se mobilise et lance une **collecte de dons exceptionnelle**. Cette initiative permettra à chacun – citoyens, entreprises, collectivités – de contribuer activement à la **reconstitution et à la sauvegarde de la forêt de Fontainebleau**. Cette collecte d'urgence est organisée à la suite de l'annonce d'Emmanuel Macron, le 16 juillet.

Depuis plusieurs jours, en forêt de Fontainebleau, les incendies causent des drames terribles, y compris humains. Des arbres centenaires et des refuges de biodiversité sont partis en fumée en quelques heures. Ce n'est pas seulement la végétation qui disparaît : c'est une part de notre mémoire collective. A date, plus de 2050 hectares ont brûlé soit environ 10% du massif forestier.

L'ensemble des dons qui seront collectés servira à **financer des actions d'intérêt général**. Ces actions porteront sur la **prévention des incendies, la préservation de la biodiversité et la réhabilitation de la forêt de Fontainebleau**. Pour faire un don : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/sauvons-la-foret-de-fontainebleau-105641>

Les fonds collectés financeront entre autres :

- Les **diagnostics** réalisés post-incendie ;
- **La renaturation de la forêt avec la plantation d'essences susceptibles de résister au réchauffement climatique ;**
- Les **actions de prévention** pour prévenir et limiter d'éventuels futurs incendies.

UN PATRIMOINE EN PÉRIL, UN ENJEU CLIMATIQUE EN URGENCE ABSOLUE

Depuis 30 ans, la Fondation du patrimoine **préserve et sauve tous les patrimoines y compris le patrimoine naturel** et les milieux forestiers. La semaine dernière, elle a lancé une **collecte nationale pour les forêts françaises** (<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/incendies-sauvons-la-foret-francaise/105582>) après plusieurs incendies d'une violence rare dans l'Aude, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, le Gard, le Var, l'Ariège, la Drôme, la Haute-Loire, les Côtes-d'Armor, la Haute-Corse et la Seine-et-Marne.

La France, quatrième pays européen le plus boisé, possède une forêt riche et diversifiée qui couvre près d'un tiers de son territoire métropolitain. Au-delà de ses ressources en bois et de ses attraits récréatifs, **la forêt joue également un rôle fondamental dans la régulation du climat, la préservation de la biodiversité et la protection des sols**. Si rien n'est fait, ce patrimoine sylvoicole et sa biodiversité disparaîtront à jamais. Il est donc doublement urgent de se mobiliser pour reconstituer ce patrimoine si important.

Contact presse :
Pierre-Antoine Chassagne
06 37 84 67 26

pierre-antoine.chassagne@fondation-patrimoine.org